A vos cultures

N°36 – 9 décembre 2020

AGRICULTURES & TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE ALLIER

Service Agronomie

Conseil collectif réalisé pour le département de l'Allier à partir des observations du bulletin de santé du végétal N°38

Conseils service Agronomie - Conseils service Agronomie

A RETENIR :

Dernier bulletin de l'année. Bonne fin d'année.

Colza :
- Bilan entrée hiver : développement et état sanitaire satisfaisant pour les parcelles suivies voir BSV N° 38

Céréales :
- Cicadelles et pucerons : présence ponctuelle.

COLZA

Ci-dessous lien expliquant la réalisation de la méthode berlèse :
https://www.terresinovia.fr/-/comment-faire-un-berlese-

LARVES DE GROSSES ALTISES

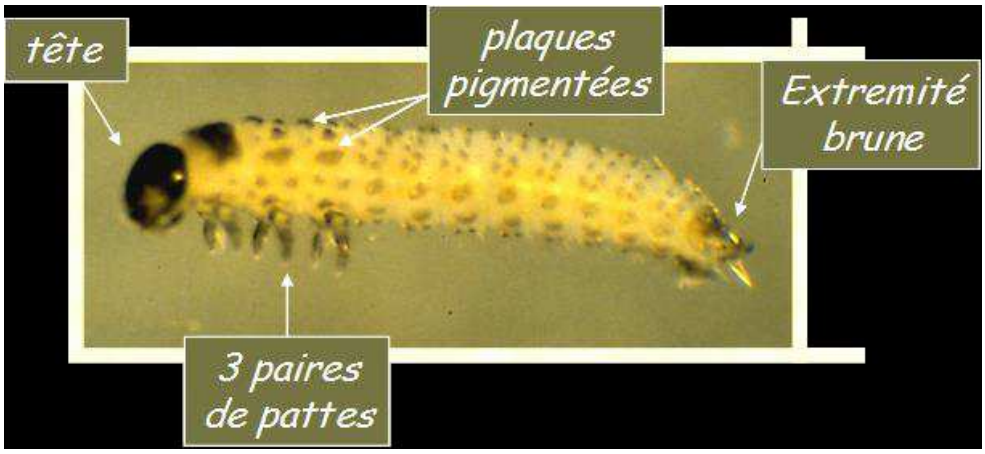

Il sera nécessaire de faire un état des lieux en sortie d'hiver pour statuer définitivement sur le risque avec l'apparition des stades larvaires L2 souvent les plus nuisibles pour le colza. Pour l'heure on considérera que le risque est modéré. (Source BSV N° 38)

Afin d'estimer le risque parcellaire (larves d'altises et charançon du bourgeon terminal) vous pouvez consulter la grille de risque en suivant le lien ci-dessous :

https://www.terresinovia.fr/documents/20126/155905/grille_Risque-agronomique_altises_CBT.pdf/3fcd3a9b-1ad8-49ba-12b8-65376731d880?t=1569939956340

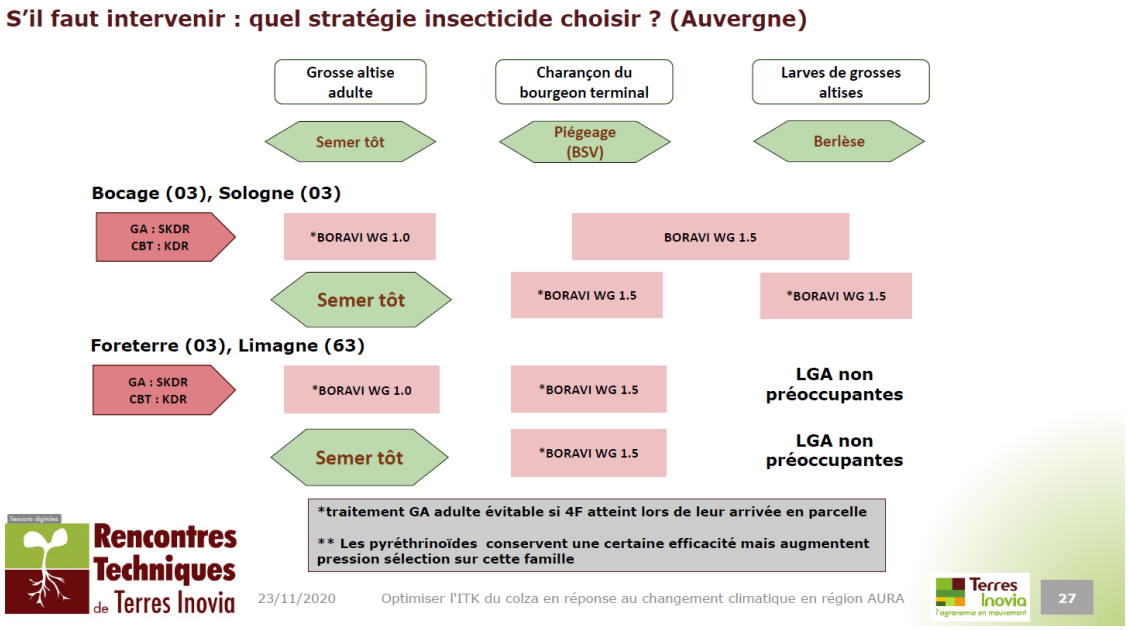

Les pyréthrinoïdes conservent néanmoins une efficacité sur larves même en présence de mutation "KDR" d'environ 50 %. Les pyréthrinoïdes peuvent donc encore être utilisés mais cela augmente la pression de sélection sur cette famille.

Dans les situations où deux application de BORAVI WG (phosmet 500 g/kg) ont été effectuées on interviendra avec :

KARATE ZEON (lambda-cyhalothrine 100 g/l) à 0.075 litre/ha

CEREALES :

STADES : De levée à fin tallage (blé, orge, triticale).

LIMACES :
A surveiller jusqu'au stade 3 feuilles.
Fin du risque pour la majorité des parcelles, maintenir la surveillance sur les parcelles n'ayant pas atteint 3 feuilles.

CICADELLES et PUCERONS :

Quelques observations ponctuelles de ces deux ravageurs cette semaine.
Les conditions météorologiques ne sont pas propices à l'activité de ces ravageurs.

Néanmoins la présence ponctuelle de ces ravageurs doit nous inciter à une grande vigilance et il sera nécessaire de vérifier vos parcelles durant l'hiver notamment en cas de redoux.

Situations à risques et lutte agronomique, voir BSV de cette semaine.

Seuils d'interventions et préconisations, voir à vos cultures N° 35

Vous trouverez ci-dessous différents liens pour :

- retrouver l'ensemble des matières actives des produits phytopharmaceutiques
https://ephy.anses.fr/

- le bon usage des produits phytopharmaceutiques
https://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Divers_PDF/Bon_usage_des_prdts_phyto.pdf

- connaitre les méthodes alternatives aux produits phytopharmaceutiques
http://www.allier.chambagri.fr/fileadmin/documents_ca03/Guide_methodes_alternatives.pdf

- et pour toute autre information
Site de la Chambre d'Agriculture de l'Allier

La Chambre d'Agriculture de l'Allier est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA. *Rédaction : Mickaël Bimbard et Luc Fournier*

Chambre d'Agriculture de l'Allier *- 60 Cours Jean Jaurès – BP 1727 -03017 Moulins cedex*
Tél : 04 70 48 42 42 – Fax 04 70 46 30 69 - cda.03@allier.chambagri.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE
avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale "Développement agricole et rural"